Marchés publics

L'Autorité est soumise aux règles de passation des marchés publics. Pour retrouver la liste des marchés publics en cours, rendez-vous sur la Plateforme des achats de l'État.

En accord avec le code de la commande publique, qui encourage le développement des échanges informatisés entre administrations et candidats à l'attribution des marchés publics, l'Autorité met en ligne l'ensemble des avis d'appel public à la concurrence via la plate-forme dématérialisée des achats de l'État, sur laquelle les entreprises intéressées peuvent télécharger les documents de consultation.

Vous pouvez accéder aux marchés publics sur la Plateforme des Achats de l'Etat (PLACE).

Liste des marchés en cours :

Accéder à l'appel d'offres : Prestations de conseil éditorial, d'accompagnemen…

Pour accéder aux annonces, cliquez sur « Recherche rapide » puis « Recherche avancée ». Vous trouverez toutes les annonces de l'Autorité sous l'entité publique « Ministère de l'Économie et des Finances, de l'Action et des Comptes Publics –

Autorité de la concurrence (75001) ».

L'Autorité s'engage en faveur des achats responsables et des relations fournisseurs par la signature de la Charte du même nom.

Le 15 Octobre 2024, le secrétaire général de l'Autorité de la concurrence Maël Guilbaud-Nanhou a signé la Charte Relations fournisseurs & Achats responsables en présence de Pierre PELOUZET, médiateur des entreprises, ainsi que Michel AUGE, représentant national du Conseil National des Achats.

Par cette signature, l'Autorité intègre le parcours de labellisation Relations Fournisseurs & Achats Responsables.

Plan de progrès annuel
Retrouvez le plan de progrès annuel comprenant 25 items, regroupés sous 5 thèmes, ses indicateurs et son calendrier